



APPEL D'OFFRES

SERVICES DE SOUTIEN AUX ÉLÈVES

ÉCOLE DES TROIS-SOLEILS, IQALUIT

ANNÉES SCOLAIRES : 2021-2022 ET 2022-2023
Avec possibilité de renouvellement par la suite

TABLE DES MATIÈRES

1. Aperçu de l'institution	3
2. Mandat	4
3. Date limite du dépôt de la soumission	4
4. Contenu de la proposition	5
5. Critères de sélection	5
6. Adjudication du ou des contrats	5
7. Renseignements	5
Annexe A	6

1. Aperçu de l'institution

La commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN) est présentement dotée d'une école située à Iqaluit (Nunavut). La CSFN offre ses services à tous les francophones du Nunavut.

Notre mandat

Offrir un programme en français à tous les élèves ayants droits qui désirent s'inscrire de la maternelle à la 12^e année sur l'ensemble du territoire du Nunavut. La Division de l'éducation en français aide le gouvernement du Nunavut à s'acquitter de son mandat en matière d'éducation établi par la Loi sur l'éducation et par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. La Division de l'éducation en français au Ministère de l'Éducation s'implique activement. Le système d'éducation au Nunavut est fondé sur les Inuit Qaujimajatugangit (IQ).

Notre vision

Viser le développement du plein potentiel et la construction de l'identité culturelle franco-nunavoise de chaque élève. Engager tous les intervenants de la CSFN dans le développement d'une identité francophone unique par son caractère nordique.

Faire en sorte que chaque apprenant ait accès à un éventail de possibilités éducatives qui le soutiendra dans toutes les facettes de son développement et le préparera à un apprentissage continue afin d'atteindre ses objectifs personnels.

Notre mission

La commission scolaire francophone du Nunavut assure l'épanouissement de l'éducation en français au Nunavut.

Nos valeurs

- ✓ Les actions et les interventions de la CSFN au cours des prochaines années seront fondées sur les principes suivants :
- ✓ Respecter l'autre, porter une attention aux rapports avec l'autre en démontrant de la compassion envers les autres (Innuqatigiitsiarniq);
- ✓ La fierté culturelle francophone, soit l'attachement à la culture et à l'identité francophones. Capable de prendre en considération la diversité culturelle de notre entourage;
- ✓ Le professionnalisme, en d'autres mots l'excellence, la transparence, l'intégrité et la responsabilité;
- ✓ L'inclusion scolaire (Inuglugijaittuq) reconnaît que chaque élève peut apprendre à son propre rythme. Chaque personne compte et a un rôle à jouer dans la société. Chaque individu possède un potentiel unique (Pivallianginnarniq);
- ✓ L'innovation, qui se traduit par le leadership et la créativité dans les actions.

2. Mandat

Attendu que :

- ✓ La CSFN s'est donné comme objectif de répondre aux besoins des élèves ayant des difficultés d'apprentissage (1.4 du Plan stratégique de la CSFN 2018-2023);
- ✓ Le mandat, la vision, la mission et les valeurs de la CSFN tendent vers des pratiques éducatives inclusives visant la réussite de tous les élèves;
- ✓ Le système d'éducation au Nunavut est fondé sur les Inuit Qaujimajatugangit (IQ) et prône l'inclusion et l'évaluation progressive des élèves en tenant compte de la différenciation;
- ✓ Les obligations légales contenues dans la Partie 6 – Inclusion scolaire de la Loi sur l'Éducation du Nunavut.

La CSFN est à la recherche de professionnels étant en mesure d'offrir le ou les services suivants

- ✓ Orthophonie (évaluation et suivis);
- ✓ Ergothérapie (évaluation et suivis);
- ✓ Psychologie (évaluation et suivis);
- ✓ Consultation pour parents sur sujets touchant l'école (anxiété scolaire, absentéisme, dépression affectant le travail scolaire, etc.).
- ✓ Tout autre service que la firme peut offrir.

Tous les services offerts devront respecter les normes suivantes (indiquer comment vous allez faire en sorte de respecter ces normes à l'Annexe A)

- ✓ Soutien aux employés en français et aux parents en français ou en anglais (pour parents étant plus confortables en anglais).
- ✓ Rapports disponibles maximum 2 semaines après l'évaluation et la collecte des informations nécessaires (formulaires à remplir par professionnels ou parents);
- ✓ Rapports rédigés en français avec un résumé en anglais sauf pour toutes les recommandations destinées à d'autres professionnels, au personnel de l'école ou aux parents, qui doivent être entièrement bilingues.
- ✓ Obligation de tenir compte de la composition de la famille (type de famille, circonstances familiales) dans les formulaires et les rapports pour éviter tous biais ou stéréotypes (ex. parent 1 et parent 2 ou lien de mère et père).
- ✓ Respect du document : Respecter les fondements de l'inclusion scolaire INUGLUGIJAITTUQ dans les écoles du Nunavut, lors de la rédaction des recommandations à mettre en place à l'école.

Tous les services devront être détaillés en remplissant l'Annexe A

3. Date limite du dépôt de la soumission

Le document final (rapport en formats Word et PDF) doit être envoyé à la coordonnatrice des services administratifs au plus tard le **vendredi 26 novembre 2021**, à l'attention de Mme Ginette Gaudette: administration@csfn.ca

4. Contenu de la proposition

La proposition doit contenir et démontrer les éléments suivants :

- ✓ Les coordonnées de l'entreprise (adresse postale et électronique, numéro de téléphone)
- ✓ Une description de l'entreprise et de l'expérience pertinente ;
- ✓ La connaissance du milieu éducatif, des services de soutien aux élèves en difficulté;
- ✓ Annexe A rempli : description détaillée de tous les services, des modalités et des coûts.

5. Critères de sélection

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

Éléments d'évaluation	Poids
Contenu de la proposition (compétences de l'équipe, plan de travail, échéancier, méthodologie proposée, etc..) selon ce qui est décrit à l'Annexe A	40 %
Excellente connaissance du soutien aux élèves à risque (exemples concrets de contrats préalables).	40 %
Bonne connaissance de l'éducation au Canada, en milieu francophone minoritaire; connaissance des autochtones est un atout.	20 %

Note : Puisque certaines consultations devront être effectuées auprès d'anglophones unilingues, l'expert-conseil doit démontrer sa capacité de travailler dans les deux langues officielles.

6. Adjudication du ou des contrats

Les contrats seront adjugés au mérite. La CSFN se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute proposition, pour tous les services ou certains. Les contrats ne seront pas nécessairement accordés au moins-disant.

7. Renseignements

Mme Ginette Gaudette, Coordonnatrice aux services administratifs

ggaudette@csfn.ca

ANNEXE A : DESCRIPTION DES SERVICES OFFERTS

Pour chacun des services offerts (O pour oui), indiquer la date possible de début des services, les coûts reliés aux services offerts (modalité en ligne et en présentiel), dans quels contextes vous pouvez offrir ce service en ligne, de quelle façon vous voyez l'évaluation et les suivis. De plus, indiquer le nom du professionnel de votre équipe qui pourrait offrir ce service en mettant sa Bio en Annexe pour démontrer son expérience pertinente pour offrir le service (ex. permis pour travailler au Nunavut? Expérience dans un milieu minoritaire, bilingue, etc.).

Si vous n'offrez pas un service, indiquer N (non)

(*) Lorsqu'un déplacement est jugé essentiel et qu'il a été approuvé par la CSFN, celle-ci s'occupera de la réservation des vols d'avion ainsi que de l'hébergement. Le choix du vol et de l'hébergement se fera en fonction des options disponibles et des coûts raisonnables associés à chacun des options.